



Bulletin d'abonnement panier de légumes



Adhérer à Optim-ism, c'est...

- + favoriser une **économie génératrice d'emplois** au service de la transition agricole et écologique
- + faire le choix d'une **consommation bio & locale**
- + soutenir une entreprise qui met en œuvre des **actions de sensibilisation, d'éducation et d'autonomie autour des questions alimentaires, écologiques et sociales**
- + **s'impliquer dans la vie locale** et participer aux actions d'Optim-ism

Comment avez vous connu les jardins ?

1 / Informations administratives

Nom : Prénom :
 Adresse : Ville : Code postal :
 N° de téléphone : E-mail :

Si c'est un renouvellement merci de cocher cette case

2 / Adhésion

L'adhésion de 16 euros est à régler une fois par année civile.

3 / Abonnement : choisissez votre format panier, type d'abonnement (identifiez votre choix)

Attention : arrêt des paniers sur la semaine de Noël et 2 semaines au printemps.

Format du panier	Livraison à DOMICILE		Livraison en DÉPÔT ou au JARDIN	
	Annuel 49 sem	6 mois 26 sem	Annuel 49 sem	6 mois 26 sem
Panier Individuel 7€	441 € = 1x111 + 3x110	234+10 €* = 2x122€	343 € = 1x88 + 3x85	182+10 €* = 2x96€
Panier Duo 10€	588 € = 4x147	312+10 €* = 2x161€	490 € = 1x124 + 3x122	260+10 €* = 2x135€
Panier Familial 15€	833 € = 1x209 + 3x208	442+10 €* = 2x226€	735 € = 1x186 + 3x183	390+10 €* = 2x200€
* Les frais de gestion (10€) sont offerts pour les abonnements annuels.	Mardi : Riantec, Port-Louis, Locmiquélic Vendredi : Lorient, Lanester, Riantec, Port-Louis, Locmiquélic. 2€ par livraison compris dans l'abonnement		La liste des dépôts se trouve au verso	

4 / Modalités de règlement

- Prélèvements mensuels (complétez mandat SEPA + RIB) Chèques (si trimestriel voir montant dans le tableau ci-dessus) Espèces (comptant)

5 / Récapitulatif de mes choix

Je choisis un panier (ex : familial) sur une période de (ex : 1an) à récupérer (ex : à domicile) le (ex : le mardi) pour un montant de (ex : 588€) € ainsi que l'adhésion de 16 € si je ne l'ai pas encore payée sur cette année civile, soit un total de (ex : 604€) €
 Je fais le choix de payer par (ex : prélèvements mensuels)

J'accepte les conditions générales d'abonnement situées au verso

Fait à Le

Signature

MARDI

À partir de + Riantec

13h La Croizetière : Jardin Optim-ism
+ Pont-Scorff
Saint-urchaut : Jardin Optim-ism

À partir de + Lorient

15h Keryado : Garage Optim-ism
Centre-ville : Boulangerie «Le Fournil»
Lanveur : Presse intermarché
Quai du Péristyle : Idées Détournées
+ Ploemeur
Parc d'activités de la vraie croix : garage Optim-ism
+ Queven
Centre ville : boulangerie Enora
+ Gestel
Centre ville : boulangerie Pontoizeau
+ Port-Louis
Centre ville : Salon de thé « la Dame Blanche»

VENDREDI

À partir de + Pont-Scorff

13h Saint-urchaut : Jardin Optim-ism
+ Riantec
La Croizetière : Jardin Optim-ism

À partir de + Lanester

15h Rue Jean Jaures : boucherie «la boutique fermière»
+ Hennebont
Centre-ville : Salon de thé «Laissez Vous Ten Thé»
+ Locmiquélic
Centre ville : «le marché d'à côté»



NOS DÉPÔTS

Conditions générales d'abonnement

Article 1 : Cotisation

L'adhésion annuelle de 16 € à l'association Optim-ism est obligatoire pour toute personne qui souhaite bénéficier d'un abonnement aux paniers de légumes issus de l'Agriculture Biologique (certifié Ecocert). Celle-ci est basée sur la cotisation du Réseau de Cocagne et fixée par l'assemblée générale (chaque année). Elle est due par année civile.

Article 2 : Règlement des cotisations, abonnements

Le règlement de l'abonnement peut être effectué en espèces, par chèques au comptant ou trimestriels ou par prélèvements mensuels.

En cas de règlement en espèces, celui-ci se fait en totalité dès la souscription de l'abonnement.

En cas de règlement par chèque(s), l'adhérent s'engage à régler l'ensemble de son abonnement dès la souscription de celui-ci, y compris pour les chèques trimestriels. L'association s'engage alors à déposer les chèques au début des périodes concernés par cette modalité.

En cas de règlement par prélèvements mensuels, celui-ci est effectué le 10 de chaque mois ou le jour précédent si le 10 est un jour non-ouvré. L'échéancier des montants prélevés figure sur la facture récapitulative de l'abonnement. En cas de chèque ou de prélèvement rejeté, une pénalité de 15 € pour frais de gestion et frais bancaires est facturée à l'adhérent.

Toute modification du type d'abonnement après le premier mois, entraîne des frais de gestion de 10€.

Article 3 : Renouvellement

Une lettre d'information de fin d'abonnement est envoyée à l'adhérent quelques semaines avant le dernier panier, accompagnée d'un bulletin. Toutefois, sauf avis contraire, et pour ne pas interrompre la distribution des paniers, le renouvellement est tacite. Attention, si votre règlement est effectué par chèque, il faut tout de même nous retourner le bulletin complété accompagné de votre règlement. Si votre règlement est effectué par prélèvement le renouvellement est automatique et comprend le renouvellement de l'adhésion.

Article 4 : Rupture de contrat avant son échéance

Le contrat d'abonnement ne peut être rompu avant son terme. Toutefois, lorsque l'adhérent se trouve dans une situation de force majeure, laissée à l'appréciation de l'Association, il peut être mis fin à l'abonnement par anticipation. La demande motivée devra être présentée par écrit.



Optim-ism
Route de la Croizetière
56670 RIANTEC
02 97 82 56 14
contact@optim-ism.fr

Retrouvez nous sur **Facebook**
ou sur notre site internet
www.optim-ism.fr



Cadre réservé à OPTIM-SIM

Référence unique du mandat :

**MANDAT de Prélèvement SEPA**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Optim Ism à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Optim Ism
 Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués*

Votre Nom *
 Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse *
 Numéro et nom de la rue

* *
 Code postal Ville

Les coordonnées de votre compte

* □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□
 Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

* □□□□□□□□□□□□□□ → Joindre RIB/IBAN
 Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier code)

Nom du créancier	OPTIM-ISM
Identifiant SEPA du créancier (ICS)	FR71ZZZ527091
Numéro et nom de la rue	Route de la Croizetière
Code Postal - Ville	56670 RIANTEC
Pays	France

Type de paiement * Paiement récurrent / répétitif Paiement ponctuel

Signé à * *
 Lieu Date

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : OPTIM-ISM Route de la Croizetière 56670 RIANTEC

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier